

## Quatre bassins du département placés en alerte sécheresse

**ALERTE  
INFO**

Ecrit par le 23 juin 2026

## **Au vu de l'état des nappes phréatiques et du manque de pluie, quatre bassins du département viennent d'être placés en situation d'alerte sécheresse par la préfecture de Vaucluse.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'ensemble du Vaucluse subit un déficit pluviométrique. Il ne pleut pas assez. Ce déficit empêche une recharge efficace des nappes d'eau souterraines, dont le niveau est actuellement très inférieur à la moyenne, particulièrement dans certains bassins du département. Face à cette situation, la préfecture vient de prendre un arrêté qui place 4 bassins du département en situation d'alerte : les bassins des Sorgues, du Calavon amont, de la Nesque et du Sud-Luberon. Les autres bassins sont, pour l'heure, maintenus en situation de vigilance.

Ce classement en « alerte » entraîne la mise en application des mesures de restriction de l'usage de l'eau pour les particuliers, les agriculteurs, les industriels et les collectivités. Dans ces 4 secteurs, il est interdit d'arroser les pelouses, massifs fleuris, jardins potagers et terrains de sport de 9h à 19h, mais aussi les espaces verts et les ronds-points. Il est également interdit de laver son véhicule hors des stations de lavage et de remplir sa piscine. Les agriculteurs ont quant à eux l'interdiction de prélever et d'irriguer de 9h à 19h.

Comme en 2022, une attention particulière est apportée dès à présent au suivi de la sécheresse. En cas d'aggravation de la situation et conformément à l'arrêté-cadre départemental, des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau plus sévères pourraient être engagées prochainement.

J.R.